



## **COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2025**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de Saham Bank s'est réunie le jeudi 20 novembre 2025, à 9 heures, au siège social de la Banque sis 55, boulevard Abdelmoumen, Casablanca, et a approuvé l'apport-fusion fait par sa filiale Foncimmo, tel qu'il résulte du Traité de Fusion du 9 octobre 2025.

Compte tenu du fait que Saham Bank était détentrice de la totalité des droits sociaux représentant l'intégralité du capital social de Foncimmo, la fusion n'a donné lieu à aucune augmentation du capital social de Saham Bank.

La fusion est réputée, à compter du 20 novembre, définitivement réalisée du fait de la levée de la seule condition suspensive auquelle ladite opération était soumise.

SAHAM BANK

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 2.152.500.000 Dhs  
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements  
n° 2348-94 du 23 août 1994 - RC Casablanca n° 28.987 - Siège Social : 55, boulevard Abdelmoumen, Casablanca  
Site web : [www.sahambank.com](http://www.sahambank.com)